

LIGUE DE GOLF
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE



ffgolf®

VADEMECUM 2023

MAJ 15/02/2023



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

15 rue Gaston Roupnel - 21200 Beaune - Tél. : 03 80 25 09 72
contact@liguegolfbfc.org - <http://www.liguegolfbfc.org>

SOMMAIRE

LE COMITÉ DIRECTEUR	3
ÉQUIPE TECHNIQUE REGIONALE	4
PRÉSIDENTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX	2
ANNUAIRE DES GOLFS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	3
ARBITRES	6
CALENDRIER DES COMPÉTITIONS 2023	7
RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES ÉPREUVES DE LA LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	9
CAHIER DES CHARGES DES ÉPREUVES DE LIGUE	10
ORGANISATION GÉNÉRALE	11
CATÉGORIES D'AGE 2023	12
<i>ÉPREUVES DE LIGUE</i>	13
CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DIVISION 1 - MESSIEURS & DAMES	14
CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DIVISION 2 MESSIEURS	16
CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DES ÉQUIPES 2 MESSIEURS	17
CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE PROMOTION MESSIEURS & DAMES	18
CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL SENIORS	19
<i>REGLEMENT SPÉCIFIQUE POUR LES EPREUVES JEUNES</i>	20
RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE ÉPREUVES INTER-RÉGIONALES DE L'EST	24
QUALIFICATION RÉGIONALE POUR LE CFJ ET CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES (U12 & BENJAMIN.E.S)	26
CHAMPIONNAT RÉGIONAL U16	30
CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES GARÇONS ET CADETS	32
CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES FILLES ET CADETTES	33
CHALLENGE DES ÉCOLES DE GOLF	34
GRAND PRIX JEUNES	36
<i>ÉPREUVES INTER-RÉGIONALES</i>	37
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTERREGIONALE DAMES	38
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTERREGIONALE MESSIEURS	39
INTERCLUB PAR EQUIPE PROMOTION INTERREGIONALE MID-AMATEURS MESSIEURS	40
INTERCLUB PAR EQUIPE PROMOTION INTERREGIONALE MID-AMATEURS DAMES	41
INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTERREGIONALE U16 GARÇONS	42
INTERCLUB PAR EQUIPE PROMOTION SENIORS MESSIEURS	43
INTERCLUB PAR EQUIPE PROMOTION SENIORS DAMES	44
<i>GOLF ENTREPRISE</i>	45
CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPE DES AS ENTREPRISES SUR PITCH & PUTT	46
COUPE DE FRANCE DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES	47
CHAMPIONNAT FEDERAL DES AS ENTREPRISES DAMES ET MESSIEURS	48
CHAMPIONNAT DE LIGUE GOLF D'ENTREPRISE INDIVIDUEL ET PAR EQUIPE	49
<i>GOLF FÉMININ</i>	51
CALENDRIER GOLF FÉMININ 2023	52
<i>CALENDRIER COMITÉS DÉPARTEMENTAUX</i>	53
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE COTE D'OR (21)	54
COMITÉ TERRITORIAL DU DOUBS – TERRITOIRE DE BELFORT HAUTE-SAÔNE (25/90/70)	55
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE (71)	56
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU JURA (39)	57
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE (89)	58
CLUBS EN DIVISION FÉDÉRALES 2023	59
NOS PARTENAIRES OFFICIELS	62

LE COMITÉ DIRECTEUR

Claude SCHATZ

Président

06 61 29 05 09 - schatz.claude@orange.fr

Christelle VOELKLIN

Trésorière

06 12 10 06 79 - c.vo@hotmail.fr

Françoise ERRERA

Secrétaire

06 37 44 02 65 - f.errera@yahoo.fr

Michel CORBERAND

Commission jeux – règlement - arbitrage

06 84 52 43 40 - michel.corberand@gmail.com

Yves BEURRIER

Commission Communication

réseaux sociaux

site internet

06 81 30 06 76 - ybeurrier@orange.fr

François BOURRELLIER

Relation Comités Départementaux/clubs

06 74 50 20 16 - fbourrellier@orange.fr

Edith CYLINSKI

Responsable Féminines

06 81 04 85 96 - edcylinski@orange.fr

Paul VENTURI

Responsable - Golf Entreprises

06 71 85 26 74 - paul.venturi@orange.fr

Hafedh LIMAM

Commission Développement et Santé

06 11 30 35 84 - hafedh.limam@orange.fr

François Xavier CHATOUILLOT

Responsable Golf Seniors

03 84 85 14 28 - fx.chatouillot@wanadoo.fr

Wilfrid BOIREAU

Délégué Jeunes

06 85 68 08 71 - wboireau@femto-st.fr

Anna ROSIER

Coordinatrice jeunes/parents

06 31 28 91 69 - anna.rosier@free.fr

Thierry JEANNOT

Responsable Handigolf

06 19 24 43 07 - tjeannot@orange.fr

Frédérique ROUX

Médecin de Ligue

06 87 52 74 58 - Frederique.roux3@orange.fr

[Retour sommaire](#)

ÉQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

CONSEILLÈRE TECHNIQUE FÉDÉRALE (CTF)

Emmanuelle GERHART (Ligue de Bourgogne Franche Comté)

06 11 67 01 97 – emmanuelle.gerhart@gmail.com

PROS RÉFÉRENTS - GROUPE DÉTECTION « U10 »

Quentin LETONDEUR (Golf Pontarlier)

06 15 16 03 29 quentin.letondeur@gmail.com

Simon FERNOUX (Golf de Mâcon la Salle)

06 81 95 75 87 simonfernoux@gmail.com

PROS RÉFÉRENTS – GROUPE INTERLIGUE « U12 »

Emmanuelle GERHART

Mervin ROCCHI (Golf de Prunevelle)

06 85 56 78 16 – mervinrocchi@gmail.com

PROS RÉFÉRENTS LIGUE/COACHING U12 - U14 - U16

Emmanuelle GERHART

Joël VEZIN (golf Prunevelle)

06 88 68 90 30 – j.vezin@wanadoo.fr

Maxence FAYARD (golf du Val de Sorne)

06 70 63 09 57 – maxence-fayard@orange.fr

DÉLÉGUÉS DE LA COMMISSION JEUNES

Wilfrid BOIREAU et Anna ROSIER

DÉLÉGUÉ DES ÉCOLES DE GOLF

Jean-Philippe MOSSE

[Retour sommaire](#)

PRÉSIDENTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

COMITE DEPARTEMENTAL DE COTE D'OR (21)

Frédéric PIERRART

frederic.pierrart@wanadoo.fr - 06 41 99 10 51

COMITÉ TERRITORIAL (25) - (70) - (90)

Frédéric RUCKSTUHL

fred.ruckstuhl@gmail.com – 06 62 92 98 59

COMITE DEPARTEMENTAL DU JURA (39)

Thierry FUGAIN

thierry.fugain@orange.fr - 06 95 30 26 52

COMITE DEPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE (71)

Claude LORIOT

p.golf71@orange.fr – 06 85 70 69 27

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'YONNE (89)

François BOURRELLIER

fbourrellier@orange.fr - 06 74 50 20 16

[Retour sommaire](#)

ANNUAIRE DES GOLFS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

21 - Côte d'Or

- 640 Beaune-Levernois – **18 trous**
21200 Levernois contact@golfdebeaune.com
Tél. 03 80 24 10 29
- 2248 La Chassagne – **18 trous**
21410 Malain golflachassagne@aol.com
Tél. 03 80 40 78 57
- 881 Château de Chailly – **18 trous**
21320 Chailly s/Armançon golf@chailly.com
Tél. 03 80 90 30 40
- 106 Dijon-Bourgogne – **27 trous**
21490 Norges la Ville accueil@golfdijonbourgogne.com
Tél. 03 80 35 71 10
- 892 Pré Lamy – **9 trous**
Le Brouillard - 21390 Précy sur Thil golfprelamy@gmail.com
Tél. 03 80 64 46 83
- 617 Quetigny – **18 trous**
Rue du Golf - 21800 Quetigny quetigny@bluegreen.fr
Tél. 03 80 48 95 20
- 981 Salives – **9 trous**
Larçon 21580 Salives golfdesalives@gmail.com
Tél. 03 80 75 66 43
- 817 Venarey-les-Laumes - **compact**
24 rue M. Berthelot 21150 Venarey-les-Laumes golfdevenarey@orange.fr
Tél. 03 80 96 16 41

25 - Doubs

- 94 Besançon – **18 trous**
La Chevillotte 25620 Mamirolle accueil@golfbesancon.com
Tél. 03 81 55 73 54
- 31 Prunevelle – **18 trous**
Lieu-dit Les Petits Bans
25420 Dampierre sur le Doubs golf.prunevelle@wanadoo.fr
Tél. 03 81 98 11 77
- 718 Château de Bournel – **18 trous**
Château Bournel 25680 Cubry info@bournel.com
Tél. 03 81 86 00 10
- 1474 Golf de Pontarlier – **18 trous**
La Grange des Pauvres 25300 Pontarlier golfclubpontarlier@yahoo.fr
Tél. 03 81 39 14 44
- 1905 **Practice** Swin-Golf de Montenois
Route de Lougres 25260 Montenois montenois.swin@gmail.com
Tél. 03 63 48 12 77

[Retour sommaire](#)

Vademecum 2023 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

39 - Jura

- 224 Golf du Val d'Amour- **9 trous**
Chemin du Golf 39100 Parcey valdamour@bluegreen.fr
Tél. 03 84 71 04 23
- 602 Golf de Val de Sorne/Lons le Saunier - **18 trous**
Moulin des Cuchots 39570 Vernantais info@valdesorne.com
Tél. 03 84 71 04 23
- 685 Golf du Mont Saint-Jean - **18 trous**
286 Route du Mont Saint-Jean 39220 Les Roussets info@domainemontsaintjean.com
Tél. 03 84 60 09 71
- 815 Golf de Saint-Claude - **11 trous**
Le Villars 39200 Villars Saint-Sauveur info@golf-saint-claude.com
Tél. 03 84 41 05 14
- 363 Golf du Rochat - **18 trous**
1305 Route de Noirmont 39220 Les Roussets info@golfdurochat.com
Tél. 03 84 60 06 25
- 2140 Golf des 4 Saisons - **9 trous**
Chemin de Malaval 39300 CROTENAY golfdes4saisons@gmail.com
Tél. 06 15 27 19 93

58 - Nièvre

- 100 Nivernais - **18 trous**
Le Bardonnay - 58470 Magny Cours golf-public-du-nivernais@wanadoo.fr
Tél. 03 86 58 04 04

70 - Haute Saône

- 416 Golf des Vosges du Sud - **18 trous**
RN57 - 70240Genevrey golfdeluxeuilbellevue@wanadoo.fr
Tél. 03 84 95 82 00
- 1962 **Practice** Swin-Golf
Rue de Traves 70130 Noidans le Ferroux contact@les-jardins-etang.com
Tél. 03 84 68 41 05

71 - Saône et Loire

- 520 Autun - **11 trous**
Les Ragots - 71400 Autun golf.autun@wanadoo.fr
Tél. 03 85 52 09 28
- 1325 Bourbon Lancy - **9 trous**
Givalois - 71140 Bourbon-Lancy bourbon.lancy.golf@orange.fr
Tél. 03 85 89 05 48
- 126 Chalon sur Saône - **24 trous**
Parc de loisirs St Nicolas
71380 Chatenoy en Bresse contact@golfchalon.com
Tél. 03 85 93 49 65
- 1033 Château d'Avoise - **18 trous**
71210 Montchanin soulajc@club-internet.fr
Tél. 03 85 93 49 65
- 567 Mâcon La Salle **27 trous**
71260 Macon la Salle golf.maconlasalle@wanadoo.fr
Tél. 03 85 36 09 71
- 1155 Montceau les Mines - **compact**
Parc St Louis - 71300 Montceau les Mines golf.montceaulesmines@wanadoo.fr
Tél. 03 85 58 38 88

Vademecum 2023 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

89 - Yonne

- 120 Clairis - **18 trous**
Domaine de Clairis - 89150 Savigny sur Clairis
golfdeclairis89150@gmail.com
Tél. 03 86 86 33 90
- 691 Roncemay - **18 trous**
Château du Roncemay - 89110 Aillant sur Tholon
reservation@roncemay.com
Tél. 03 86 73 50 50
- 615 Senonais - **9 trous**
Les Ursules - 89140 Lixy
golfdusenonais@orange.fr
Tél. 03 58 45 64 09
- 1745 **Practice** Agglomération Senonaise
12 rue de la république 89100 Sens
golfclub.sens@gmail.com
Tél. 06 84 51 86 07
- 873 Tanlay - **9 trous**
Parc du Château, 89430 Tanlay
golfduchateaudetanlay@wanadoo.fr
Tél. 03 86 75 72 92
- 1908 Pitch & Putt de Misery - **compact**
35 grande rue - 89480 Crain
golfmisery@orange.fr
Tél. 03 86 81 74 92
- 2536 Golf des 4 Arpents - **Practice**
Chemin de la chapelle - 89470 Moneteau
aga.practice@gmail.com
Tél. 03 45 02 76 14

90 - Territoire de Belfort

- 659 Golf de Rougemont le Château - **18 trous**
Route de Masevaux
90110 Rougemont le Château
golf.rougemont@wanadoo.fr
Tél. 03 84 23 74 74

ARBITRES

Fédéral/Formateur	CORBERAND Michel	Luxeuil
Fédéral/Formateur	DANTZER Nicolas	Ligue Grand-Est
Fédéral	SCHATZ Claude	Quetigny
Fédéral/délégué arbitres	RUCKSTUHL Frédéric	Prunevelle
Fédéral	PETITJEAN Evelyne	Besançon
Ligue	BUIRETTE Hervé	Chalon sur Saône
Ligue	GRANDGUILLAUME Jacques	Prunevelle
Ligue	LECOSSOIS Alain	Dijon Norges
Ligue	PETETIN Henri	Val de Sorne
Ligue	FALCOZ Guy	Bournel
Ligue	FUGAIN Thierry	Le Rochat
Ligue	LEVET Jean-Claude	Roncemay
Ligue	MARLIER Frédéric	Luxeuil
Ligue	PENIN Michel	Dijon-Bourgogne
Ligue	SCHAAF Markus	Quetigny
Ligue stagiaire	VICHERAT Catherine	Clairis
Ligue stagiaire	PESCI Denis	La Chassagne
Ligue Stagiaire	FITTE Sébastien	Bourbon Lancy
Ligue Stagiaire	LYET Alain	Besançon

[Retour sommaire](#)

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS 2023

MARS

11/12	GRAND PRIX JEUNES coaching U12	FORET CHANTILLY
18/19	GRAND PRIX JEUNES MAJEUR U14	SEIGNOSSE

AVRIL

1/2	GRAND PRIX JEUNES U12 NATIONAL coaching	AIX EN PROVENCE
8 au 10	STAGE U12	VAL DE SORNE
15/16	GRAND PRIX ADULTES	DIJON-BOURGOGNE
20 au 22	INTERNATIONAUX U14 G & F	CHANTILLY
22/23	MIR 1 - QUALIFICATION CHPT France U12/U14	DIJON BOURGOGNE
29/30	CHPT LIGUE/EQUIPE Div. 1 Mess. & Dames	AVOISE
29/30	CHPT LIGUE/EQUIPE Div. 2 & équipe 2 Messieurs	BESANÇON
29/30	CHPT LIGUE/EQUIPE Promo Mess. & Dames	QUETIGNY
29/30	GRAND PRIX JEUNES coaching U12	LA WANTZENAU

MAI

10/11	TROPHEE SENIORS	QUETIGNY
13/14	GRAND PRIX ADULTES	QUETIGNY
13/14	GRAND PRIX JEUNES	VAL DE SORNE
17/18	TROPHEE SENIORS	AVOISE
19 au 21	STAGE U12	DIJON BOURGOGNE
20/21	PROMOTION IR DAMES	BOURNEL
20/21	GRAND PRIX ADULTES	RONCEMAY
25/26	TROPHEE SENIORS	RONCEMAY
27/28	GRAND PRIX JEUNES	COMBLES EN BARROIS
27/28	PROMOTION IR MESSIEURS	FAULQUEMONT

JUIN

3/4	GRAND PRIX JEUNES MAJEUR U14	GOLF NATIONAL
3/4	GRAND PRIX JEUNES	DIJON NORGES
5 au 8	CHPT DE France UNSS Collèges	Boucles des Seines
8/9	TROPHEE SENIORS	VAL DE SORNE
10/11	GRAND PRIX ADULTES	PRUNEVILLE
10/11	CHAMPIONNAT REGIONAL U16	PRUNEVILLE
17/18	MIR 2 & CHPT REGIONAL U12/U14	ROUGEMONT
16 au 18	GRAND PRIX ADULTES	BESANCON
16 au 18	PROMO A NATIONALE MID AMAT. DAMES	GRAND RODEZ
16 au 18	PROMO B NATIONALE MID AMAT. DAMES	TROYES CORDELIERES
17/18	GRAND PRIX JEUNES MAJEUR U14	CISSE BLOSSAC
24/25	PROMOTION IR MID AMATEURS MESSIEURS	NIVERNAIS
30 juin / 1-2 juillet	GRAND PRIX ADULTES	STRASBOURG

Vademecum 2023 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

JUILLET

1/2	FIR – QUALIFICATIONS CHPT DE FRANCE	FAULQUEMONT
5 au 9	INTERNATIONAUX DE BELGIQUE	ROYAL WATERLOO GC
6/7	TROPHEE SENIORS	CLAIRIS
7 au 9	GRAND PRIX ADULTES	VAL DE SORNE
15/16	PROMOTION IR U16 GARÇONS	CHÂLONS EN CHAMPAGNE
15/16	CLASSIC MID AMATEURS	DIJON BOURGOGNE
15/16	GRAND PRIX SENIORS	DIJON BOURGOGNE
25 au 31	CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES	GOLF NATIONAL
29	CHAMPIONNAT DE LIGUE SENIORS	BEAUNE

AOUT

22/23	GRAND PRIX JEUNES MAJEUR U14	EVIAN
28	CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF	LA CHASSAGNE
30/31	TROPHEE SENIORS	NIVERNAIS
31 au 2 septembre	STAGE U12	CAP D'AGDE

SEPTEMBRE

8 au 10	PROMO A NATIONALE - SENIORS 2 Messieurs	MONTPELLIER FONCAUDE
8 au 10	PROMO B NATIONALE – SENIORS 2 Messieurs	LYS CHANTILLY
8 au 10	PROMO C NATIONALE – SENIORS 2 Messieurs	VAL DE L'INDRE
9/10	GRAND PRIX JEUNES coaching U12	PRUNEVILLE
15 au 17	PROMO A NATIONALE - SENIORS DAMES	LA MARTERIE
15 au 17	PROMO B NATIONALE - SENIORS DAMES	ORLEANS LIMÈRE
16/17	PROMO IR SENIORS MESSIEURS	TROYES ERMITAGE
30 et 1 ^{er} Oct.	GRAND PRIX JEUNES	LES BOULEAUX

OCTOBRE

7/8	GRAND PRIX JEUNES U12 National coaching	AMIENS
8	PRO AM JEUNES DES ECOLES DE GOLF BFC	CLAIRIS
24 au 27	INTERLIGUES POUSSINS	CAP D'AGDE
24 au 27	CHAMPT FRANCE MINIMES F/CADETTES	BELLE DUNE
24 au 27	CHAMPT DE FRANCE MINIMES G/CADETS	LE GOUVERNEUR

[Retour sommaire](#)

RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES ÉPREUVES DE LA LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Ces règlements s'ajoutent aux règlements généraux du vade-mecum des Clubs de la FFGolf

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve sera constitué du ou des arbitres désignés par la Commission Sportive de la Ligue, et/ou des personnes (1 à 3) désignées par la commission sportive du club recevant l'épreuve.

Dans les conditions définies par les Règles de Golf, seuls, le ou les arbitres désignés par la Ligue ont autorité pour prendre une décision sur les Règles.

Pour les compétitions sans arbitre, une cellule de veille peut être mise en place (téléphone dédié).

Le Comité se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler l'épreuve, ou de la faire jouer sur un nombre de tours inférieur à celui prévu au règlement particulier, ce, même après le début de l'épreuve.

Le Comité doit veiller au respect des directives de la FFG relatives à la lutte contre le jeu lent. Les membres du Comité ne doivent pas participer à l'épreuve et doivent être présents pendant toute la durée de l'épreuve.

COMPÉTITIONS DE LIGUE PAR ÉQUIPES

Les inscriptions des compétitions par équipes sont gérées sur extranet.

NB : Un club préinscrit doit confirmer son inscription.

Inscription et règlement : 160€ par chèque à l'ordre de la ligue de golf BFC ou par virement.

COMPÉTITION DE LIGUE INDIVIDUELLE

Championnat de ligue seniors **Inscriptions : Voir règlement de l'épreuve**

HORAIRES ET RÉUNIONS DES CAPITAINES

Les horaires du premier tour seront établis par le Comité de l'épreuve en accord avec le club recevant. Ils seront disponibles au moins **7 jours à l'avance**, ils seront également communiqués par e-mail au capitaine si ce dernier a renseigné ses coordonnées sur extranet.

Pour les **compétitions par équipe**, la réunion des capitaines aura lieu le jour du 1^{er} tour, à l'horaire inscrit sur la feuille de départ).

RÉSULTATS

Le Comité de l'Épreuve est responsable de la proclamation des résultats. L'arbitre doit faire un rapport de tournoi de la compétition. Ces informations seront transmises à la Ligue et à la FFGolf par fichier informatique.

[Retour sommaire](#)

CAHIER DES CHARGES DES ÉPREUVES DE LIGUE

ORGANISATION SPORTIVE

TABLEAU OFFICIEL : Prévoir un tableau officiel **2x1 m minimum** et à l'abri des intempéries.

SECURITÉ : Le club devra informer les services de secours de l'organisation de la compétition (Envoi d'un mail au SDDIS) Le club devra prévoir un ensemble de dispositions permettant de traiter une urgence médicale.

PLAN D'ÉVACUATION DU TERRAIN : Le club devra le fournir obligatoirement et avoir pris à l'avance toute disposition pour son exécution.

SIGNAUX SONORES POUR INTERRUPTION ET REPRISE DU JEU

Il est obligatoire que soient disponibles et en état de marche trois cornes de brume et leur recharge.

HEURES D'OUVERTURE

Vestiaire, practice, pro shop, bar avec sandwichs : 1 heure avant le premier départ.

SECRETARIAT : Prévoir un renfort pour la durée de l'épreuve.

STARTER : Le club doit prévoir la présence d'un starter pour toute la durée de la compétition.

RECORDING Le club doit mettre à disposition une personne pour assurer la gestion du recording et à cet effet, une salle doit être mise à disposition.

MARQUAGE DU TERRAIN

Il sera assuré par l'arbitre et/ou l'OEC désignés pour cette compétition. Une personne désignée par la Commission Sportive du club pourra accompagner l'arbitre sur le terrain et le club devra lui fournir tout moyen de marquage en liaison avec la Ligue.

PRÉPARATION DU TERRAIN

Il est conseillé aux clubs de se rapprocher des spécifications mentionnées et arrêtées lors de son étalonnage.

CHARIOTS : Un minimum de dix chariots doit être disponible

VOITURETTES : Mettre à la disposition du Comité de l'Epreuve et des Arbitres **au moins trois voiturettes**. Leur utilisation est limitée aux seuls membres du comité de l'épreuve ou à l'organisation. Leur utilisation par toute autre personne est soumise à l'autorisation du Comité de l'épreuve.

DÉPARTS MEMBRES OU GREEN-FEES

Aucun départ avant le premier départ du matin. Des départs peuvent être autorisés en 4 balles ½ heure après le dernier départ du trou N° 1. Aucun départ autorisé si le nombre de compétiteurs inscrits nécessite de faire partir simultanément du tee du 1 et du tee du 10.

DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISE EXTERNE

Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le comité de l'épreuve une fois sur place doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée. Le club hôte en tant que ERP-PA recevant une compétition fédérale se doit de disposer d'un DAE en état de marche et d'une trousse de premier secours. Nous rappelons que l'état actuel de la réglementation encourage fortement les clubs de sports à assurer la formation de leur collaborateur aux gestes qui sauvent. En cas de présence d'un médecin pour la surveillance du tournoi, un local spécifique sera dédié et une voiturette mise à disposition.

[Retour sommaire](#)

ORGANISATION GÉNÉRALE

PARTICIPATION DU CLUB

Mise à disposition des installations du club pour la durée de l'épreuve et la veille.

JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT

La veille de la compétition, accès au terrain gratuit pour les joueurs qui participent à l'épreuve. En dehors de cette journée, le green-fee pourrait être d'un montant réduit à l'appréciation des clubs, condition valable uniquement la semaine qui précède l'épreuve, ne concernant que les joueurs qui participent à celle-ci et qui ne peuvent pas être présents à la journée d'entraînement.

PARTICIPATION DE LA LIGUE

- 1 - La Ligue fournira aux personnes désignées par elle des talkies walkies.
- 2 - Les cannes et bombes de peinture nécessaires au marquage du terrain.
- 3 - La Ligue prendra en charge les frais des personnes désignées par elle.
- 4 - La Ligue est responsable de la dotation.
- 5 - La Ligue garantit une indemnité au club organisateur pour la location du terrain à savoir :

En ce qui concerne les Grands Prix ou assimilés (Grands Prix, Classic Mid-Amateurs, Trophée Seniors)
La Ligue ne prend à sa charge que les talkies si la compétition est pourvue d'arbitres.

INDEMNISATION AUX CLUBS RECEVANT LES ÉPREUVES

COMPÉTITIONS JEUNES

- **MIR 1 - CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES**

Indemnité Terrain : € 1200 pour les deux jours de compétition.
(Journée de reconnaissance gratuite la veille de la compétition)

- **MIR 2 - CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES avec dotation**

Indemnité versée au club recevant l'épreuve : € 1200 pour les deux jours de compétition.
(Journée de reconnaissance gratuite la veille de la compétition)
Cocktail : € 400

- **FINALE DU CHALLENGE DES EG**

Indemnité versée au club recevant l'épreuve : € 600 la journée
Cocktail : € 250

AUTRES COMPÉTITIONS DE LIGUE

- **Championnat de Ligue par équipe - Championnat de Ligue individuel Séniors -**
- Indemnité versée au club : 1 000€/jour (journée de reco gratuite la veille de la compétition)
- Cocktail : 200€ pour moins de 80 participants et 300€ pour plus de 80 participants

CAS PARTICULIER DES GRANDS PRIX, GRANDS PRIX JEUNES – CLASSICS MID AMATEURS ET TROPHEES SENIORS : Se référer au vade-mecum fédéral 1.2.1/4 – 1.2.1/5 – 1.2.1/6 -1.2.1/7.

[Retour sommaire](#)

CATÉGORIES D'ÂGE 2023

Catégorie Nationale		Millésime	Age
U 12	Enfant	De 2023 à 2015	De 0 à 8 ans
	Poucet 1	2014	9 ans
	Poucet 2	2013	10 ans
	Poussin 1	2012	11 ans
	Poussin 2	2011	12 ans
U 14	Benjamin 1	2010	13 ans
	Benjamin 2	2009	14 ans
U 16	Minime 1	2008	15 ans
	Minime 2	2007	16 ans
	Cadet 1	2006	17 ans
	Cadet 2	2005	18 ans
	Jeune Adulte	2004 à 2002	de 19 à 21 ans
	Adulte *	2001 à 1999	de 22 à 24 ans
	Mid-amateur *	1998 à 1984	de 25 à 39 ans*
	Mid-amateur 2 *	1983 à 1974	De 40 à 49 ans
	Seniors *	1973 à 1964	50 ans à 59 ans
	Senior 2 *	1963 à 1954	60 ans à 69 ans
	Senior 3 *	1953 et moins	+ 70 ans

* Pour les compétitions en catégorie d'âge mid-amateur et senior ce n'est pas l'année civile qui est prise en référence mais la veille du premier jour de l'épreuve. Le changement de catégorie se fait à la date d'anniversaire.

[Retour sommaire](#)

ÉPREUVES DE LIGUE

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DIVISION 1 - MESSIEURS & DAMES

GOLF D'AVOISE – 29 & 30 avril

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

Division 1 Messieurs : 2023

Beaune - Chailly – Chalon – Dijon – La Chassagne – Pruneville - Quetigny – Val de Sorne

Division 1 Dames : 2023

Avoise - Autun - Bournel – Chalon – Dijon – Luxeuil – Rougemont - Val de Sorne

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Si un club présente une équipe 2, un joueur peut apparaître sur Extranet dans la composition des deux équipes, (division régionale ou promotion et championnat équipe 2), mais il ne peut jouer qu'une seule des deux compétitions.

A partir du moment où il joue les qualifications ou s'il est inscrit sur une feuille de Match Play, il n'est plus éligible pour l'autre équipe.

FORME DE JEU

Réunion des Capitaines le matin du 1^{er} tour

La première journée en formule **Stroke Play brut** :

Messieurs 6 simples/18 trous - les 5 meilleurs scores par équipe sont retenus

Dames 4 simples/18 trous – les 3 meilleurs scores par équipe sont retenus

La seconde journée en formule **Match Play**

Messieurs : 1 Foursome et 4 simples

Dames : 1 Foursome et 2 simples

Demi-finale et finale : Les équipes classées de 1 à 4 à l'issue de la première journée, joueront les demi-finales le matin (1 VS 4 et 2 VS 3). Les clubs vainqueurs joueront la finale l'après-midi qui attribuera le titre de champion régional par équipe.

Matches de barrage pour le maintien en D1 : Les équipes classées de 5 à 8 lors de la première journée joueront le maintien : 5 VS 8 et 6 VS 7. Les deux équipes perdantes descendent en D2.

Marques de départs : blancs (2) pour les Messieurs et bleus (4) pour les Dames

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « roules » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

ENGAGEMENT

Inscription du club : sur extranet au plus tard un mois avant l'épreuve

Inscription des équipiers : sur extranet 8 jours avant l'épreuve. (L'index retenu est celui au 21/04/2023).

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels pour les Messieurs et 8 joueuses potentielles pour les dames.

Droit de jeu : **160 €** par chèque ou virement à la Ligue.

PRIX

Un trophée récompensera l'équipe victorieuse.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DIVISION 2 MESSIEURS

GOLF DE BESANÇON – 29 & 30 avril

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

Division 2 Messieurs 2023

Avoise - Besançon - Bournel – Nivernais - Pontarlier – Roncemay – Rougemont - Senonais

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club. **Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Si un club présente une équipe 2, un joueur peut apparaître sur Extranet dans la composition des deux équipes, (Division régionale ou promotion et championnat équipe 2), mais il ne peut jouer qu'une seule des deux compétitions. A partir du moment où il joue les qualifications ou s'il est inscrit sur une feuille de Match Play, il n'est plus éligible pour l'autre équipe.

FORME DE JEU

Réunion des Capitaines le matin du 1^{er} tour

La compétition se déroule sur deux journées :

La première journée en formule **Stroke Play brut** - 6 simples/18 trous - les 5 meilleurs scores par équipe sont retenus.

A l'issue de ce tour conventionnel qualificative :

La seconde journée en formule **Match Play** - 1 Foursome et 4 simples.

Marques de départs : blancs (2)

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « rouses » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

ENGAGEMENT

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels.

Inscription du club : sur extranet : au plus tard un mois avant l'épreuve

Inscription des équipiers : sur extranet huit jours avant l'épreuve (L'index retenu est celui du 21/04/2023).

CLASSEMENT :

Les 4 premiers à l'issue de la première journée joueront la montée en D1. 1 VS 4, 2 VS 3.

A l'issue des demi-finales **les deux équipes victorieuses monteront en D1.**

Les équipes classées de 5 à 8 s'affronteront pour le maintien : 5 VS 8 et 6 VS 7.

Les deux équipes perdantes redescendront en Promotion.

Droit de jeu : **160€** par chèque ou virement à la Ligue.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE DES ÉQUIPES 2 MESSIEURS

GOLF DE BESANÇON – 29 & 30 avril

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le nombre d'équipes étant limité à 10, elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

Ouvert aux joueurs licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club.

Ouvert à une seule équipe par Club **qui a déjà une équipe inscrite** dans les divisions 1 ou 2.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Si un club présente une équipe 2, un joueur peut apparaître sur Extranet dans la composition des deux équipes, (Division 1 et 2 et championnat équipe 2), mais il ne peut jouer qu'une seule des deux compétitions.

A partir du moment où il joue les qualifications ou s'il est inscrit sur une feuille de Match Play, il n'est plus éligible pour l'autre équipe.

FORME DE JEU

Réunion des Capitaines le matin du 1^{er} tour

Forme de jeu préconisée :

- **Epreuve sur 2 jours** : 6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.

- **Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.**

(Les départs se feront pour chaque tour après la compétition de Division 2 ayant lieu sur le même site)

Marques de départs : blancs (2)

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « rouses » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : au plus tard un mois avant l'épreuve

Inscription des joueurs sur Extranet huit jours avant l'épreuve

(L'index retenu est celui du **21/04/2023**). Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

Droit de jeu : **160€** par chèque ou virement

PRIX

Trophée offert par la Ligue au Club champion des équipes 2 Messieurs de la Ligue.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR ÉQUIPE PROMOTION MESSIEURS & DAMES

GOLF DE LA QUETIGNY – 29 & 30 avril

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à tous les clubs avec terrain homologué affilié à la ligue de Bourgogne Franche- Comté.

Les joueurs inscrits doivent être licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club. **Compétition ouverte aux clubs qui ne sont pas en division.**

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (I-9-3)

FORME DE JEU

Réunion des Capitaines le matin du 1^{er} tour

La compétition se déroule sur deux journées en **stroke play brut** intégral.

Pour chaque tour chez les Messieurs : **6 simples/36 trous/18 trous par jour.**

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Pour chaque tour chez les Dames : **4 simples/36 trous/18 trous par jour.**

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Marques de départs : blancs (2) pour les Messieurs et bleus (4) pour les Dames

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « rouses » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

ENGAGEMENT

Inscription du club sur extranet : **au plus tard un mois avant l'épreuve**

Inscription des équipiers sur extranet : **huit jours avant l'épreuve**

(L'index retenu est celui du **21/04/2023**).

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels pour les Messieurs et 8 joueurs pour les Dames.

A l'issue des 2 tours conventionnels **les 2 premiers clubs Messieurs montent en Division 2 et Les 2 premiers clubs Dames montent en Division 1.**

Droit de jeu : **160** € par chèque ou virement

[Retour sommaire](#)

**CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL
SENIORS**

EN ATTENTE

[Retour sommaire](#)

REGLEMENT SPÉCIFIQUE POUR LES EPREUVES JEUNES

CERTIFICAT MEDICAL / QUESTIONNAIRE DE SANTÉ (CF Vademecum FFGolf)

Dans le cadre d'une réforme d'importance qui entrera totalement en vigueur au cours du 1er trimestre 2023, nous vous informons que :

- Le Certificat Médical ne concernera plus que les joueurs qui participeront à des épreuves nécessitant le droit de jeu fédéral qu'ils soient majeurs ou mineurs.
- S'agissant du questionnaire de santé, il sera obligatoire pour les catégories suivantes :
 - Les joueurs jouant des compétitions comptant pour l'index mais ne nécessitant pas de droit de jeu fédéral (compétitions de club, parties certifiées WHS, ...)
 - Les mineurs (À l'exception de ceux participant à une épreuve nécessitant le droit de jeu fédéral).

LUTTE CONTRE LE DOPAGE (CF. Vademecum ffgolf)

Chaque joueur inscrit à une épreuve fédérale ou de Ligue peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou refus de se soumettre à un contrôle, le joueur et son équipe pourront être sanctionnés conformément au règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la ffgolf.

Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

INTERDICTION DE FUMER (CF. VADEMECUM FFGOLF)

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs, aux donneurs de conseils et aux capitaines de fumer dans toute l'enceinte du golf, sauf à proximité immédiate du Club House.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

L'interdiction de fumer est étendue par la Ligue aux accompagnateurs éventuellement désignés pour encadrer les groupes de joueurs U12. Il est demandé aux spectateurs de s'en abstenir également

CADETS (CF. VADEMECUM FFGOLF)

Lors d'un tournoi réservé exclusivement aux jeunes, (U21), les cadets sont INTERDITS

Exception : Pour les Internationaux de France U21 Filles (Trophée ESMOND et Claude Roger CARTIER, Coupe VILMORIN), les Internationaux de France U18 Garçons (Trophée Michel CARLHIAN et Trophée Pierre MASSIE) et les divisions / promotions U16 Filles et Garçons seuls les équipiers ou les compétiteurs sont autorisés à caddeyer.

Pénalité : Stroke Play et Match Play : le joueur encourt la pénalité générale (2 coups de pénalité en Stroke Play et 1 trou de pénalité en Match Play) **pour chaque trou au cours duquel une quelconque infraction s'est produite.** Si l'infraction se produit entre le jeu de deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant.

L'utilisation de voiturettes par les pros, en tant que conseil des joueurs et joueuses, n'est pas autorisé (article 1.2.2(4) page 46 du VDMC 2023 de la FFGolf) ACCOMPAGNATEURS

Pour les épreuves de Ligue, seuls les accompagnateurs bénévoles des jeunes de la catégorie U12 désignés par le Comité pourront se tenir à proximité des joueurs. Le rôle des accompagnateurs est limité à l'assistance des joueurs pour le respect de la cadence de jeu, l'application des règles et la restitution des scores. Les accompagnateurs ne peuvent pas donner de conseil à quiconque dans la compétition.

Tous les autres spectateurs quels qu'ils soient (parents, pros, responsables, dirigeants) devront se tenir sur le terrain à une distance des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils (minimum 30 mètres). Les accompagnateurs officiels seront munis d'un signe distinctif.

Tout parent ou accompagnateur non autorisé s'adressant à un joueur lors d'un tour pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club

CHARIOTS ÉLECTRIQUES

CF. VADEMECUM FFGOLF

Lors d'un tournoi exclusivement réservé aux jeunes, **les chariots électriques ne sont pas autorisés.**

Pénalité : Stroke Play et Match Play : le joueur encourt la pénalité générale (mais avec un maximum de 4 coups par tour en Stroke Play et maximum de 2 trous par tour en match play). Si l'infraction se produit entre le jeu de deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant.

APPAREILS DE MESURE DE DISTANCE (depuis 2020)

CF. VADEMECUM FFGOLF

Lors d'un tournoi exclusivement réservé aux jeunes (U21), **l'utilisation des appareils de mesure de distance n'est pas autorisée lors des tours de compétition.** Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance. Cette disposition concerne toutes les épreuves fédérales (individuelles et par équipes) et toutes épreuves de la ligue de Bourgogne Franche-Comté concernant les jeunes U21.

Voici la liste des épreuves concernée :

- Finale régionale pour le CFJ
- Finale Interrégionale pour le CFJ (FIR)
- Les GP Jeunes
- Le challenge National des EDG
- Les épreuves Départementales
- Les épreuves interrégionales U16 garçons.

Pénalité Stroke Play et Match Play : 1ère infraction = le joueur encourt la pénalité générale / 2ème infraction = Disqualification

Un marquage au sol des distances principales « entrée de green » doit être réalisé s'il n'existe pas en fixe – cf. VDMC FFGolf 2023 – 1.2.2.4-III.

COMPORTEMENT ET ÉTIQUETTE CF. VADEMECUM

Si un joueur ou son cadet ne respecte pas le code de comportement de l'épreuve, se comporte de manière incorrecte sur le parcours ou dans le club House ou le restaurant (jet de club, coup de club dans le sol, le sac ou le chariot, paroles grossières, etc.), ou s'il ne respecte pas l'étiquette, y compris durant la journée d'entraînement, il sera informé que le Comité de l'épreuve se prononcera sur une possible sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée.

Dans le cas d'insultes à un membre du Comité ou à un arbitre, de jet de club dangereux ou de manquement grave à l'étiquette, le joueur sera immédiatement disqualifié pour le tour ou le match en cours. De plus, le Comité de l'épreuve aura la possibilité de disqualifier le joueur pour la totalité de l'épreuve (Qualification Régionale, Championnat de Ligue Jeunes, ...).

RECORDING ET ENREGISTREMENT DES SCORES CF. VADEMECUM FFGOLF

Afin d'éviter tout litige, les joueurs devront appliquer la procédure suivante :

→ Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce, dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte "aussitôt que possible" et donc contrevenant à la Règle 3.3b.

→ Les joueurs doivent attendre que leur carte ait été vérifiée et enregistrée sur ordinateur. La carte sera considérée comme rendue, selon les termes de la Règle 3.3b, lorsque les deux pieds du joueur auront quitté le recording.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE ÉPREUVES INTER-RÉGIONALES DE L'EST

Ce règlement a été accepté par la Ligue du Grand Est et la Ligue Bourgogne Franche-Comté

I/QUALIFICATION – CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Dans chaque catégorie, chaque ligue pourra envoyer à l'épreuve interrégionale un nombre de joueurs calculé sur la répartition conclue entre les 2 ligues soit :

RÉPARTITION IR EST 2023

Lors de la qualification Interrégionale (FIR), le nombre maximum de participants est fixé à 79
Ce quota se répartit comme suit :

	Bourgogne Franche-Comté	Grand-Est	Total
QUOTAS FINALE IR EST	21	48	69 + 10 WC = 79

10 WC « Flottantes » seront à disposition de l'IR EST

2. **ENGAGEMENTS ET PARTICIPATION AUX FRAIS**

3. **L'inscription** par jeune est de 25 euros (pris en charge par sa Ligue)

La ligue organisatrice de l'épreuve facture à l'autre ligue de l'I.R vingt-cinq euros (25€) au prorata numéris des participants par ligue.

L'indemnisation du club d'accueil : La Ligue organisatrice verse au club hôte le montant perçu jusqu'à concurrence d'un **plafond de € 2 000**. Le montant excédentaire servira à payer les frais d'arbitrage et le cocktail (frais de goûter limités à 200€)

II/ AUTRES ÉPREUVES : Promotion Inter-régionales Adultes et U16 garçons :

1. **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Voir le vade-mecum national, notamment en ce qui concerne le respect du cahier des charges des épreuves fédérales.

Les index maximums sont impérativement fixés à 28 pour les dames et 24 pour les messieurs
Pas de limite d'index pour les U16

2. **ENGAGEMENTS**

L'inscription d'un club, puis de ses équipiers à une épreuve interrégionale se fait par Extranet (Voir vade-mecum fédéral).

S'inscrire à une compétition par équipes interrégionale vaut acceptation des règlements généraux et particuliers de ladite épreuve ainsi que du présent règlement spécifique.

[Retour sommaire](#)

Vademecum 2023 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

La date limite d'inscription **d'un club est d'un mois avant le premier jour de l'épreuve.**
Celle des **équipiers est de sept jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Le montant de l'inscription d'un club et de son équipe à une épreuve interrégionale (promotions) est de **deux cents euros** (200 euros) et de **cent euros** (100 euros) pour les équipes de jeunes.

Cette somme sera facturée aux clubs par la FFGolf et reversée à la Ligue organisatrice. Le montant versé au club organisateur par la ligue s'effectuera selon les modalités suivantes :

- Maximum : 2500 euros
- Minimum : 1500 euros (quel que soit le nombre de clubs inscrits)
- Entre 1500 et 2500 euros : le montant des inscriptions
- Pour les Interclubs Jeunes : prorata numeris des équipes

3. PARTICIPATION AUX FRAIS

Cette participation concerne les deux ligues de l'Est même si une des deux n'était pas représentée lors de l'épreuve concernée.

La Ligue organisatrice reversera au club d'accueil de l'épreuve, le montant des inscriptions selon le barème de l'article (2 ci-dessus) **Le montant excédentaire servira prioritairement à payer les frais (cocktail, arbitrage, etc.).**

Deux cas de figure :

- a) aucun solde constaté : les frais sont répartis de manière égale entre les 2 ligues, une facture sera envoyée à l'autre ligue non-organisatrice.
- b) un solde est constaté : le montant est acquis à la Ligue organisatrice

Recommandations engagements de frais :

- les frais d'arbitrage seront établis pour **2 arbitres** maximum (frais respectant la charte fédérale concernant le déplacement des bénévoles)
- les frais de cocktail : **200 € TTC pour moins de 80 participants, 300 € TTC au-delà.**

4. FORFAITS des JOUEURS

La gestion des forfaits sera identique à celle de la FFGolf. Le montant de l'inscription sera conservé par la FFGolf **si le forfait est notifié après la date limite d'inscription du club** (un mois avant le premier jour de l'épreuve).

Tout club ne prévenant pas de son **forfait** ne pourra pas disputer la même épreuve au cours de la saison suivante (cf. règlement ffg). S'il prévient tardivement, (après la date limite d'inscription des joueurs) il risque de ne pouvoir être autorisé à jouer l'épreuve la saison suivante.

5. RÉSULTAT

Chaque club organisateur devra envoyer les résultats à la FFG et aux deux ligues dans les meilleurs délais.

**QUALIFICATION RÉGIONALE POUR LE CFJ
ET
CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES (U12 & BENJAMIN.E.S)**

1^{er} tour : 22-23 avril – **GOLF DE DIJON BOURGOGNE**

2^{ème} tour : 17-18 juin – **GOLF DE ROUGEMONT**

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 CATÉGORIE D'ÂGE

Joueurs et joueuses de nationalité française, licenciés(es) dans la ligue de Bourgogne Franche-Comté pour la saison 2023 :

- Catégorie **U12** : 12 ans et moins
- Catégorie **Benjamin.es** : 13 et 14 ans

1.2 CRITÈRES DE PARTICIPATION

1.2.1 MIR ET CHAMPIONNAT RÉGIONAL

La moyenne en Stroke Play qui sera utilisée sera la moyenne sur **les 12 derniers mois**.

Cette moyenne ainsi que le nombre de tours joués en Stroke play sont renseignés sur l'extranet de chaque club : onglet Sport – Menu Moyenne SP.

Le tableau ci-dessous récapitule les critères de participation.

MIR ET CHAMPIONNAT REGIONAL				
	U12		Benjamins	
	(2011 et plus)		(2009-2010)	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Moyenne SP	≤50	≤54	≤30	≤36
Minimas tours SP	3	3	5	5

1.2.2 MIR – Epreuve comptant pour le mérite

Le joueur ou la joueuse doit **s'acquitter du droit de jeu fédéral** (35€) dès le premier tour.

Les joueurs / joueuses U12 et Benjamins du groupe Ligue 2023 qui en feraient la demande écrite auprès de la Conseillère Technique Fédérale (Emmanuelle GERHART) pourront avoir une exemption de jeu si leur calendrier l'impose et seront qualifiés directement pour la phase finale FIR de juillet 2023.

2. FORME DE JEU

2.1 FORMULE DE JEU

36 trous en score maximum à 9 coups, 18 trous/jour

Sur des parcours spécialement aménagés selon les distances jeunes préconisées par la FFG.

Définition du score maximum :

- Formule de jeu assimilée à un stroke play qui donne l'obligation de ramasser la balle après 8 coups (pénalités comprises) si la balle n'est pas tombée dans le trou. Le score marqué sur la carte sera 9.
- Formule de jeu comptant pour le Mérite Jeune et la Moyenne en stroke play.

2.2 POINTS ET CLASSEMENT

Pour chaque série d'âge et de sexe, des points seront attribués en fonction de la place obtenue après chaque épreuve selon la grille ci-dessous.

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1 ^{er}	100	6 ^{ème}	36	11 ^{ème}	16	16 ^{ème}	10	21 ^{ème}	5
2 ^{ème}	70	7 ^{ème}	30	12 ^{ème}	14	17 ^{ème}	9	22 ^{ème}	4
3 ^{ème}	60	8 ^{ème}	25	13 ^{ème}	13	18 ^{ème}	8	23 ^{ème}	3
4 ^{ème}	50	9 ^{ème}	21	14 ^{ème}	12	19 ^{ème}	7	24 ^{ème}	2
5 ^{ème}	43	10 ^{ème}	18	15 ^{ème}	11	20 ^{ème}	6	25 ^{ème}	1

U12/Benjamin.e.s : A l'issue du Mir 2, en cas d'égalité pour la première place de chacune de ces catégories d'âge et de sexe, les ex-aequo seront départagés par un play-off par trou.

Hors play-off les ex aequo éventuels se partageront les points des places obtenues. Le classement final se fera en additionnant les points obtenus.

2.3 REPÈRES DE DÉPARTS

Les repères de départ sont définis par le Comité de l'Épreuve et la Commission Jeunes de la Ligue en fonction des distances recommandées par la FFGOLF.

CATÉGORIES	GARÇONS	FILLES
U12	GRIS	VIOLET
Benjamins	JAUNE	ROUGE

2.4 HEURES DE DÉPARTS ET GROUPES

Les heures de départ et les groupes sont préparés par la Ligue organisatrice en concertation avec le club et l'arbitre désigné.

2.5 CADETS

Pendant tout le déroulement de ces épreuves les cadets ne sont pas autorisés.

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8).

L'utilisation des appareils de mesure de distance est autorisée uniquement lors de la partie de reconnaissance.

2.6 ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

3. PRIX ET RÉCOMPENSE

A l'issue du dernier tour, chaque vainqueur aux points par série d'âge et de sexe se verra attribuer le titre de Champion de ligue et la liste des joueurs qualifiés au FIR de Juillet sera annoncée.

4. INSCRIPTIONS

4.1 DATES LIMITE D'INSCRIPTION : à contact@liguegolfbfc.org

- **MIR 1** Dijon Bourgogne **jusqu'au dimanche 16 avril 2023**
- **MIR 2** Rougemont **jusqu'au dimanche 11 juin 2023**

4.2 DROITS D'ENGAGEMENT : 15€ / MIR – par chèque ou virement

5. QUOTAS POUR LA FINALE IR EST 1^{er} & 2 JUILLET - GOLF DE FAULQUEMONT

21 places seront attribuées à la Bourgogne Franche-Comté en tenant compte :

1. Des joueurs du groupe Ligue exemptés
2. Des joueurs qualifiés par le résultat final des deux MIR
3. Des joueurs ayant obtenu une wild card inter région.

Quotas	GARÇONS	FILLES
Benjamins	7	4
U12	7	3

6. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

6.1 INTEMPÉRIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

En cas de retard prévisible ou avéré au lancement du tour (brouillard par exemple), le Comité de l'épreuve peut limiter le parcours de la 1^{ère} catégorie d'âge à 9T avec départ du 10. En cas d'interruption définitive de jeu, le Comité d'épreuve peut, pour les catégories d'âge n'ayant pas intégralement terminé le parcours, réaliser le classement sur un nombre de trous réduit.

6.2 COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- Le représentant de la Commission Jeunes de la Ligue
- Le Président de l'Association sportive du club recevant l'épreuve ou son représentant
- Le/les représentant(s) du corps arbitral

7. QUOTAS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE 25 au 31 juillet – GOLF NATIONAL

7.1 RÉPARTITION DES QUOTAS

Le quota des qualifiés de l'Inter-région Est pour le Championnat de France des Jeunes se répartit comme suit → **XX** places pour les deux Ligues.

QUOTAS	Garçons	Filles
Benjamins	?	?
U12	?	?

Places supplémentaires :

Les **? premiers Benjamins** et les **XX premières Benjamins** du mérite de juin seront directement qualifiés et s'ajouteront aux quotas donnés dans le tableau ci-dessus.

Quotas flottants :

Chaque Inter région (ITR) dispose de **XX places flottantes** toutes catégories confondues.
(une ITR peut retirer jusqu'à 2 places dans une catégorie pour les ajouter dans une ou plusieurs autres).

7.2 PRISE EN CHARGE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

7.2.1 La ligue prendra en charge

- Les formalités d'inscription au championnat de France, y compris le montant de l'inscription. A charge des joueurs de renvoyer leur dossier (photos, certificats divers etc).
- L'aide forfaitaire de 60€ /jour et par joueur, pour chaque journée de participation à la compétition y compris la reconnaissance de parcours.
- L'aide technique, assurée par la CTF si besoin (reconnaissance, échauffement, débriefing) de chaque joueur dont le coach personnel ne serait pas présent.

7.2.2 La ligue ne prendra pas en charge

- Les coachs personnels qui pourraient être présents et qui restent à la charge du joueur.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL MINIMES Filles et Garçons

10 et 11 juin - GOLF DE PRUNEVILLE

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 CATÉGORIE D'ÂGE

Joueurs et joueuses de nationalité française, licenciés(es) dans la ligue de Bourgogne Franche-Comté pour la saison 2023. **U16** (né en 2007 et 2008)

1.2 CRITÈRES DE PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Selon les critères du règlement du Grand Prix de Pruneville

2. FORME DE JEU

2.1 FORME DE JEU DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Stroke-play 36 trous, 18 trous/jour

2.2 CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

A l'issue des deux jours, en cas d'égalité pour la première place garçon ou fille, les ex-aequo seront départagés sur les 9 derniers trous puis 6 puis 3 puis dernier trou du dernier tour puis si l'égalité subsiste trou par trou en remontant.

2.3 REPÈRES DE DÉPARTS

Les repères de départ sont définis par le règlement du Grand Prix de Pruneville.

2.4 HEURES DE DÉPARTS ET GROUPES

Les heures de départ et les groupes sont préparés selon le cahier des charges des Grand Prix (cf Vademecum Fédéral) par le golf de Pruneville et seront transmis par téléphone, le site du club et de la Ligue.

3. PRIX ET RÉCOMPENSE

A l'issue du dernier tour, le vainqueur (garçon et fille) se verra attribuer le titre de Champion.ne de ligue. Les trois premières filles et les trois premiers garçons seront récompensés.

4. INSCRIPTIONS

4.1 DATES LIMITE D'INSCRIPTION :

La date limite d'inscription est celle du règlement du Grand Prix de Pruneville.

Inscription et renseignements : contact@golf-pruneville.com

4.2 DROITS D'ENGAGEMENT :

Selon les droits d'engagement demandés par le golf de Pruneville

5. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

5.1 DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Le championnat régional U16 est greffé sur le Grand Prix adulte de Pruneville.

Les jeunes participants au championnat régional :

- Apparaîtront dans le classement général du Grand Prix adulte comptant pour les Mérites Jeune et Amateur
- Pourront cumuler les récompenses du classement du GP et du Championnat Régional
- Seront mélangés avec les adultes pour les départs.

5.2 COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- Le représentant de la Commission Jeunes de la Ligue
- Le Président de l'Association sportive du club recevant l'épreuve ou son représentant
- Le/les représentant(s) du corps arbitral

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES GARÇONS ET CADETS

24 au 27 octobre - GOLF DU GOUVERNEUR

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à **184 participants** dont 4 wild cards attribuées par la DTN.

Épreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits voir § 1.2-2 (8)

MINIMES Garçons : 15 et 16 ans né(e)s en 2007 et 2008

Ouvert aux joueurs amateurs, de nationalité française, dont l'index n'est pas supérieur à 4,4.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 90 participants retenus par ordre du Mérite National Jeunes puis de l'index à la date limite d'inscription.

CADETS : 17 et 18 ans né(e)s en 2005 et 2006

Ouvert aux joueurs amateurs, de nationalité française, classés au Mérite National Amateur ou dont l'index n'est pas supérieur à 4,4.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 90 participants retenus par ordre du Mérite National Amateur puis de l'index à la date limite d'inscription.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8)

FORME DE JEU

Stroke play / 72 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous :

Chaque catégorie effectuera ses deux premiers tours sur les deux parcours puis sera regroupée, après le cut, sur le même parcours pour jouer les deux derniers tours.

Tour 1 et 2 : Parcours Le Breuil et Montaplan

Tour 3 et 4 : Parcours à déterminer

Minimes garçons : les 36 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

Cadets : les 36 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

Pour le Mérite National Amateur et le WAGR, un classement commun sera établi.

PRISE EN CHARGE

La Ligue prendra en charge une aide forfaitaire de 60€ /jour et par joueur, pour chaque journée de participation à la compétition y compris la reconnaissance de parcours.

La ligue n'assurera pas de coaching sur ces épreuves.

INSCRIPTION

Pour les minimes et les cadets, les inscriptions doivent être effectuées au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Toutes les inscriptions devront être effectuées par les joueurs eux-mêmes, directement sur le site Internet de la ffgolf. La CSSN se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES FILLES ET CADETTES

24 au 27 Octobre - GOLF DE BELLE DUNE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à **90 participantes** dont 4 wild cards attribuées par la DTN

MINIMES Filles : 15 et 16 ans né(e)s en 2007 et 2008

Ouvert aux joueuses amateurs, de nationalité française dont l'index n'est pas supérieur à 7,4.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 54 participantes retenues par ordre du Mérite National Jeunes puis de l'index à la date limite d'inscription.

CADETTES : 17 et 18 ans né(e)s en 2005 et 2006

Ouvert aux joueuses amateurs de nationalité française classées au Mérite National Amateur ou dont l'index n'est pas supérieur à 7,4.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 32 participantes, retenues par ordre du Mérite National Amateur puis de l'index à la date limite d'inscription.

Épreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8)

FORME DE JEU

Stroke play / 72 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous :

Minimes Filles : les 30 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

Cadettes : les 18 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

Pour le Mérite National Amateur et le WAGR, un classement commun sera établi.

PRISE EN CHARGE

La Ligue prendra en charge une aide forfaitaire de 60€/jour et par joueur, pour chaque journée de participation à la compétition y compris la reconnaissance de parcours.

La ligue n'assurera pas de coaching sur ces épreuves.

INSCRIPTIONS

Pour les minimes et les cadettes, les inscriptions doivent être effectuées au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Toutes les inscriptions devront être effectuées par les joueurs eux-mêmes, directement sur le site Internet de la ffgolf. La CSSN se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

[Retour sommaire](#)

CHALLENGE DES ÉCOLES DE GOLF

FINALE RÉGIONALE GOLF DE LA CHASSAGNE – LUNDI 28 AOÛT 2023

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

Rappel des ENJEUX et OBJECTIFS du Challenge National des Ecoles de Golf

- Développer l'approche du golf par l'activité, en situation réelle de Jeu et répondre à l'attente des jeunes
- Inciter les jeunes à jouer sur le parcours en dehors des entraînements organisés par les écoles de golf
- Expérimenter différents formats de jeu (seul ou équipes, strokeplay, matchplay etc...)
(cf.documents FFG du challenge sur extranet)

Objectifs et Moyens

- Animer par le jeu sur le parcours, les catégories U10/U12/U14/U16 dont l'index est compris **entre 20 et 54 (non classé)**
- Permettre aux plus jeunes joueurs de participer à une épreuve par équipes
- Inciter les Ecoles de Golf à proposer des compétitions avec les repères jeunes
- Inciter les Écoles de Golf et les clubs à mettre en place des compétitions « ludiques » pour jeunes,
- Permettre en priorité à un groupe de jeunes joueurs et joueuses des catégories U10/U12/U14/U16 de s'identifier à son club, à son école de golf et à défendre ses couleurs,
- Inciter les jeunes à découvrir la compétition et l'esprit d'équipe dans un sport individuel.

Finale ouverte aux joueurs âgés de 16 ans maximum au 1^{er} septembre 2022 - Index pris en compte au 1^{er} septembre 2022

SELECTION

Clubs : La sélection se fait sur le classement régional des écoles de golf. Les 10 premiers clubs du classement régional au 15/07/2023 seront sélectionnés pour la finale. (Classement Extranet ffgolf)
Un mail de convocation sera envoyé aux clubs concernés qui devront confirmer leur présence à l'adresse suivante contact@liguegolfbfc.org avant le 28 juillet.

CONDITIONS DE PARTICIPATIONS

Equipiers : 6 joueurs ou joueuses inscrits dans une des 2 catégories du règlement du challenge des écoles de golf, **dont au moins 2 de la catégorie index 54**
(La catégorie d'appartenance des joueurs est fixée au 1^{er} septembre 2022 et est conservée pendant la durée du challenge jusqu'au 31 août 2023)

- **1^{ère} catégorie** : 20 index < 53,9

- **2^{ème} catégorie** : Index 54 : non classé

FORMULE DE JEU

3 Greensome en score maximum sur 9 trous. Equipes mixtes ou non au choix.

Définition du score maximum :

- Formule de jeu assimilée à un stroke play qui donne l'obligation de ramasser la balle après 8 coups (pénalités comprises) si la balle n'est pas tombée dans le trou. Le score marqué sur la carte sera 9.

Le total des 3 cartes de l'équipe donnera leur ordre de classement. En cas d'égalité, le départage se fera sur la plus mauvaise carte. Les marques de départ sont celles préconisées par la FFGolf (en fonction de la catégorie d'âge).

Chariots électriques, appareils de mesure de distance et cadets interdits voir § 1.2-2 (8)

Horaires de départ : Pour tous à partir de 11h00

RÉCOMPENSES

Les 5 meilleures équipes au classement final seront récompensées

DROIT DE JEU ET PRISE EN CHARGE

Prise en charge par la Ligue : La location du Terrain - 1 jeton/ joueur -Cocktail et remise des prix

[Retour sommaire](#)

GRAND PRIX JEUNES

13/14 Mai Golf du Val de Sorne

03/04 juin Golf de Dijon-Bourgogne

09/10 Septembre Golf de Pruneville

Le cahier des charges des Grands Prix jeunes est disponible dans le vademecum fédéral 2023.

Chaque club qui organise un Grand Prix Jeunes doit se référer à ce cahier des charges pour établir son règlement,

Les règlements doivent être adressés à la ligue pour validation avant diffusion.

Appareil de mesure de distance

L'utilisation des appareils de mesure de distance n'est pas autorisée lors des tours de compétitions. Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance.

ÉPREUVES INTER-RÉGIONALES

INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTERREGIONALE DAMES

GOLF DE BOURNEL – 20 & 21 mai 2023

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ÉLIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales Dames.

Pour les clubs et pour les équipiers : voir règlement Général du VM national.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 28.

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes

6 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

Les 3 premières équipes selon l'ordre de qualification monteront en 3ème Division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscriptions des clubs : sur extranet au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueuses : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels

DROITS DE JEU

Les droits d'engagement s'élèvent à 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITÉ DE L'ÉPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTERREGIONALE MESSIEURS

GOLF DE FAULQUEMONT – 27 & 28 mai 2023

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ÉLIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales Messieurs.

Pour les clubs et les équipières : voir règlement Général du VM national.

Épreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 24.

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes inscrites

6 simples, stroke play, 36 trous, 18 trous/tour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 4 premières équipes monteront en 4ème Division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national <http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscriptions des clubs sur extranet au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueuses au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipières potentielles

DROITS DE JEU

Les droits d'engagement s'élèvent à 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITÉ DE L'ÉPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

**INTERCLUB PAR EQUIPE
PROMOTION INTERREGIONALE
MID-AMATEURS MESSIEURS**

GOLF DU NIVERNAIS – 24 & 25 juin 2023

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales mid-amateurs Messieurs.

Pour les clubs : voir Règlement Général du VM national.

Pour les équipiers : les joueurs doivent avoir au moins 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 24.

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes

6 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

Les 5 premières équipes, selon l'ordre de la qualification, monteront en 4^{ème} division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national <http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscriptions des clubs sur extranet : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueurs au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels.

DROITS DE JEU

Les droits d'engagement s'élèvent à 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des Équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITE DE L'EPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

**INTERCLUB PAR EQUIPE
PROMOTION INTERREGIONALE
MID-AMATEURS DAMES**

Depuis 2022, les Promotions mid-amateurs dames sont devenues nationales

Promo A : GRAND RODEZ // Promo B : TROYES CORDELIERE

Vendredi 16 au dimanche 18 juin 2023

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipiers : Ouvert aux joueuses ayant 25 ans ou plus la veille de la compétition.

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe en division nationale mid amateurs dames.

Le nombre d'équipes sera limité à 36 par promotion (une seule équipe par club) et elles seront retenues dans l'ordre suivant :

Jusqu'au 2 avril :

1. Classement au dernier mérite des clubs dames
2. Somme des points des joueuses présentes du club au mérite national Mid Amateurs Dames à la date de clôture des inscriptions des clubs
3. La date d'inscription de l'équipe.

Après le 2 avril : Arrivée des inscriptions

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

FORME DE JEU

→ **Phase de qualification : 1^{er} et 2^e jour :**

4 joueuses / Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les meilleures scores de chaque tour sont retenus

→ **Phase finale pour la montée : 3^e jour**

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les X premières équipes par promotion jouent pour la montée en 3^e division en élimination directe : 16 clubs en tout monteront des promotions en 3^e division.

Le nombre de clubs qualifiés et la forme de jeu par promotion seront déterminés à la clôture des inscriptions des clubs en fonction du nombre d'inscrits.

ENGAGEMENT ET DROITS D'ENGAGEMENTS

Inscriptions des clubs sur extranet : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueurs au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve. **Les droits d'engagement s'élèvent à 330€**

LE COMITE DE L'EPREUVE

Le Président de la Ligue ou son représentant

Le Président de l'Association sportive du club recevant ou son représentant

Le/les représentants/s du corps arbitral.

[Retour sommaire](#)

INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTERREGIONALE U16 GARÇONS

GOLF DE CHALONS EN CHAMPAGNE – 15 & 16 juillet

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ÉLIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales U16 garçons. **Pour les équipiers** : (voir le règlement général)

U14 nés en 2009 ou après- **Minimes** : 15 et 16 ans : nés en 2007 et 2008

Épreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8)

Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance.

Cadets : Pendant tout le déroulement de ce championnat seuls les équipiers peuvent cadeyer.

La Ligue organisatrice ne fixe pas de limite d'index.

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes

Pour chaque tour, l'équipe est composée de 5 joueurs dont obligatoirement un joueur né en 2009 ou après.

Distance de jeu préconisée : Repères Benjamins

Une seule marque de départ (jaune) sera utilisée pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index.

Épreuve sur 2 jours : 5 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour. Les 4 meilleures cartes de chaque tour seront retenues.

Les 2 premières équipes selon l'ordre de qualification **monteront en 3ème Division**. En cas d'égalité, voir vade-mecum national <http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Compétitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscription du club sur extranet : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscription des joueurs sur extranet : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.
Possibilité d'inscrire 10 équipiers potentiels.

DROITS DE JEU

Droit de jeu : 100 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITÉ DE L'ÉPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

INTERCLUB PAR EQUIPE PROMOTION SENIORS MESSIEURS

GOLF DE TROYES ERMITAGE – 16 & 17 septembre 2023

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales seniors Messieurs.

Pour les clubs : voir Règlement Général du VM national.

Pour les équipiers : Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

La Ligue organisatrice fixe une limite **d'index à 24**.

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes

6 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 16 premières équipes selon l'ordre de la qualification, monteront en 4^{ème} division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national.

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscription pour les clubs : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscription des joueurs : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels.

DROITS DE JEU

DROIT D'INSCRIPTION : 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les DROITS D'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITE DE L'EPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

INTERCLUB PAR EQUIPE PROMOTION SENIORS DAMES

Depuis 2022, les Promotions Seniors dames sont devenues nationales

Promo A : La Marterrie (24) // Promo B : ORLEANS LIMERE (45)
Vendredi 15 au dimanche 17 septembre 2023

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipiers : Ouvert aux joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de la compétition.
Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe en division nationale seniors dames.
Le nombre d'équipes sera limité à 26 par promotion (une seule équipe par club) et elles seront retenues dans l'ordre suivant :

Jusqu'au 11 juin :

1. Classement au dernier mérite des clubs seniors dames
2. Somme des points des joueuses présentes du club au mérite national Seniors Dames à la date de clôture des inscriptions des clubs
3. La date d'inscription de l'équipe.

Après le 11 juin : Arrivée des inscriptions

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

FORME DE JEU

→ **Phase de qualification : 1^{er} et 2^e jour :**

4 joueuses / Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les meilleures scores de chaque tour sont retenus

→ **Phase finale pour la montée : 3^e jour**

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les X premières équipes par promotion jouent pour la montée en 3^e division en élimination directe : 16 clubs en tout monteront des promotions en 3^e division.

Le nombre de clubs qualifiés et la forme de jeu par promotion seront déterminés à la clôture des inscriptions des clubs en fonction du nombre d'inscrits.

ENGAGEMENT ET DROITS D'ENGAGEMENTS

Inscriptions des clubs sur extranet : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueurs au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Les droits d'engagement s'élèvent à 360€

LE COMITE DE L'EPREUVE

Le Président de la Ligue ou son représentant

Le Président de l'Association sportive du club recevant ou son représentant

Le/les représentants/s du corps arbitral.

[Retour sommaire](#)

GOLF ENTREPRISE

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPE DES AS ENTREPRISES SUR PITCH & PUTT

PHASE ÉLIMINATOIRE REGIONALE

GOLF DE BEAUNE – 11 mars

Parcours compact 9 trous transformé en parcours Pitch & Putt

Les éliminatoires régionales doivent impérativement être terminées avant le 03 avril

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : Epreuve ouverte aux Associations Sportives d'Entreprise. Une seule équipe par association pourra se qualifier pour la finale nationale.

Pour les équipiers : Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés à l'AS qu'ils représentent via Extranet.

Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Pour les joueurs concernés, une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.

FORME DE JEU

Equipe de 2 joueurs ou joueuses par AS / Stroke Play brut / 36 trous

Formule en Shotgun jusqu'à 18 équipes soit 36 joueurs. 4 clubs, putter compris par sac.

Au cas où il n'y aurait pas 18 équipes, il sera possible d'inscrire une deuxième équipe par AS.

Les 3 tours (3 x 9 trous- départs modifiés) seront effectués successivement et sans pause.

La formule pourra être modifiée en cas de plus de 18 AS inscrites ou en cas de conditions météorologiques défavorables.

La longueur de chaque trou n'excèdera pas 90 mètres. La longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1200 mètres. L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe. Les cadets ne sont pas autorisés.

L'équipe vainqueur de cette qualification est automatiquement qualifiée pour la Finale Nationale qui aura lieu les 15 et 16 avril 2023 au golf du RIOM (Puy de dôme - AURA).

En cas d'égalité, le critère de sélection retenu sera le meilleur score individuel des 9 derniers trous de chaque équipe, puis le meilleur score du 2^{ème} 9 trous, et enfin le meilleur score des 9 premiers trous.

Au-delà de cette égalité, la commission sportive tranchera.

Pour la Ligue de Bourgogne Franche-Comté : 1 équipe qualifiée.

ENGAGEMENT

Inscriptions sur Extranet Clubs et équipiers : 5 jours avant l'épreuve. (Lundi 06 mars 2023)

Le montant de l'inscription est de 20€/participant.

Les modalités de paiement seront fournies à l'inscription par la Commission Golf d'Entreprise.

COUPE DE FRANCE DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES

PHASES ÉLIMINATOIRES RÉGIONALES INTERCLUBS

1^{er} tour : GOLF DU VAL DE SORNE (39) – 29 avril 2023

2^{ème} tour : GOLF DU CHATEAU D'AVOISE (71)– 13 mai 2023

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations :

Epreuves ouvertes à toutes les associations d'entreprises.

Une seule équipe par association pourra participer aux éliminatoires régionales.

Une seule équipe pour la Ligue de Bourgogne Franche-Comté sera qualifiée pour la finale nationale.

Pour les équipiers :

- L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours pleins avant le début de l'épreuve.

Les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.

- **Être membre de l'AS** (association sportive d'entreprise) qu'il ou elle représente.

Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.

- **Être salarié titulaire** de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association devra être fournie.

FORME DE JEU

Forme de jeu pour chaque épreuve :

1 équipe de 4 golfeuses ou golfeurs par AS

4 simples / stroke Play net / 18 trous / jour

Pour chaque tour, les 3 meilleurs scores de l'équipe sont retenus.

Le classement final sera effectué par addition des scores sur les 2 tours.

Messieurs marques Blanches - Dames marques bleues

ENGAGEMENT

INSCRIPTION : Sur Extranet

Equipe d'AS : 12 jours avant chaque épreuve. Lundi 17 avril 2023 et lundi 24 avril 2023

Equipiers : 5 jours avant chaque épreuve. Lundi 02 mai 2023 et lundi 09 mai 2023

Le montant de l'inscription est de 37 € par joueur et par tour (Coupe de France et le championnat Fédéral inclus ou que le pour le Championnat Fédéral).

Les modalités de paiement seront fournies à l'inscription par la Commission Golf d'Entreprise.

CHAMPIONNAT FEDERAL DES AS ENTREPRISES DAMES ET MESSIEURS

QUALIFICATIONS RÉGIONALES

1^{er} tour : GOLF DU VAL DE SORNE (39) – 29 avril 2023

2^{ème} tour : GOLF DU CHATEAU D'AVOISE (71) – 13 mai 2023

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations :

Epreuves ouvertes à toutes les associations d'entreprises.

Une seule équipe par association pourra participer aux éliminatoires régionales.

Une seule équipe pour la Ligue de Bourgogne Franche-Comté sera qualifiée pour la finale nationale.

Pour les équipiers :

- L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours pleins avant le début de l'épreuve.

Les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.

- **Être membre de l'AS** (association sportive d'entreprise) qu'il ou elle représente.

Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.

- **Être salarié titulaire** de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association devra être fournie.

FORME DE JEU

Forme de jeu pour chaque épreuve :

1 équipe de 4 golfeuses ou golfeurs par AS

4 simples / stroke Play net / 18 trous / jour

Pour chaque tour, les 3 meilleurs scores de l'équipe sont retenus.

Le classement final sera effectué par addition des scores sur les 2 tours.

Messieurs marques Blanches - Dames marques bleues

ENGAGEMENT

INSCRIPTION : Sur Extranet

Equipe d'AS : 12 jours avant chaque épreuve. Lundi 17 avril 2023 et lundi 24 avril 2023

Equipiers : 5 jours avant chaque épreuve. Lundi 02 mai 2023 et lundi 09 mai 2023

Le montant de l'inscription est de 37 € par joueur et par tour (Coupe de France et le championnat Fédéral inclus ou que le pour le Championnat Fédéral).

Les modalités de paiement seront fournies à l'inscription par la Commission Golf d'Entreprise

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE GOLF D'ENTREPRISE INDIVIDUEL ET PAR EQUIPE

Golf du Château de la Chassagne – Samedi 14 octobre 2023

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le championnat régional Golf Entreprise de la **ligue de Bourgogne Franche-Comté** est ouvert à tous les licenciés ou rattachés des Associations Sportives d'Entreprises de la ligue de Bourgogne Franche-Comté à jour dans leur cotisation et leur certificat médical validé.

Le championnat régional a pour objet de désigner en fin d'année :

- Une AS championne de Ligue du Golf d'Entreprise
- Une championne de Ligue du Golf d'Entreprise
- Un champion de Ligue du Golf d'Entreprise

FORME DE JEU

Stableford brut et net / 18 trous

Messieurs marques blanches 1^{ère} Série et jaunes (autres séries)

Dames marques bleues 1^{ère} série et rouges (autres séries)

Les séries : **Femmes** **Hommes**

1^{ère} série : 0 - 15,4 0 - 11,4

2^{ème} série : 15,5 - 36 11,5 - 26,4

3^{ème} série : ----- 26,5 - 36

Les index supérieurs à 36 sont ramenés à 36

ENGAGEMENT

Les golfeuses et golfeurs ayant participé à au moins trois compétitions « Etape du Championnat de Ligue » inscrites au calendrier de la Commission Golf d'Entreprise seront prioritaires à l'inscription à la Finale du Championnat de Ligue.

Le montant de l'inscription à la finale est de 35€ par personne.

Droits d'inscription : Par chèque à l'ordre de Ligue de Golf BFC - Commission Golf Entreprise

Ou par virement : RIB à demander à P. Venturi paul.venturi@orange.fr

Pour toutes les épreuves, l'index pris en compte est celui figurant dans RMS 5 jours pleins avant le début de l'épreuve.

CLASSEMENT

Pour le classement par AS

Les 3 meilleurs résultats des équipiers Brut + Net sont pris en compte à chaque compétition « Etape ». Le score final de chaque AS est calculé sur les 4 meilleurs résultats de la totalité des compétitions « Etapes » jouées (4 en Bourgogne, 4 en Franche-Comté) + la Finale afin de désigner l'AS Championne 2023.

En cas d'égalité, voici les critères d'importance qui détermineront l'AS vainqueur.

- 1- Plus haut score brut + net cumulé de l'AS durant une des compétitions
- 2- Meilleur 2^{ème} score brut + net cumulé de l'AS durant une des compétitions

Vademecum 2023 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

3- En cas de litige, la Commission Sportive tranchera en dernier ressort.

Pour le classement en individuel

Le classement individuel sera calculé sur le total des 3 meilleures performances sur les 8 compétitions « Etape de Ligue » + le résultat de la Finale du Championnat de Ligue afin de désigner la championne et le champion 2023.

En cas d'égalité, voici les critères d'importance qui détermineront la Championne et le Champion de l'année.

- 1- Plus haut score brut + net cumulé de la golfeuse ou du golfeur durant une des compétitions
- 2- Meilleur 2^{ème} score brut + net cumulé de la golfeuse ou du golfeur durant une des compétitions
- 3- En cas de litige, la Commission Sportive tranchera en dernier ressort.

En cas d'un nombre important de finalistes, la Commission Golf d'Entreprise se réserve le droit de limiter le nombre d'inscription à la Finale.

RÉCOMPENSES

1 trophée Dame, 1 trophée Homme et 1 trophée Equipe d'AS

Les Trophées individuels et par AS sont remis en jeu chaque année.

La golfeuse, le golfeur ou l'équipe qui aura gagné un trophée trois fois, pourra le conserver définitivement.

[Retour sommaire](#)

GOLF FÉMININ

CALENDRIER
GOLF FÉMININ 2023

Double Féminin

Mardi 25 avril	Golf de Besançon
Mercredi 5 juillet	Golf de Beaune
Mercredi 4 Octobre	Golf du Château de Chailly

RFFC

Mercredi 28 juin	Golf de Pruneville
Mardi 29 août	Golf de Bournel
Jeudi 7 septembre	Golf de Pontarlier

5^{ème} Ladies Cup

Jeudi 22 juin	Golf des Vosges du Sud
----------------------	------------------------

[Retour sommaire](#)

CALENDRIER COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE COTE D'OR (21)

EN ATTENTE

[Retour sommaire](#)

**COMITÉ TERRITORIAL DU DOUBS - TERRITOIRE DE BELFORT
HAUTE-SAÔNE (25/90/70)**

EN ATTENTE

[Retour sommaire](#)

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE (71)

Date	Lieu	Formule
22 novembre	Montchanin	Scramble
mars	Mâcon	Challenge
avril	Chalon	Challenge
6 mai	Bourbon Lancy	Championnat
5 juin	Autun	Challenge
1 ^{er} juillet	Montceau	Challenge

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU JURA (39)

Événement	Date	Club
Challenge CDG 39	15/04/23	VdS
Challenge CDG 39	06/05/23	VdS
Challenge CDG 39	24/06/23	Rochat
Challenge CDG 39	23/08/23	La Chassagne
Finale du Challenge des EDG de la Ligue	28/08/23	VdS
Championnat du 39 + challenge EDG U8/U10 sur compact	24/09/23	VdS
Challenge CDG 39	14 ou 21/10/23	Rochat

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE (89)

Evènement	Date	Lieu
Challenge T1	12 Mars	Tanlay
Challenge T1	19 Mars	Tanlay
Challenge T2	2 Avril	Clairis
Challenge T3	14 Mai	Lixy
Challenge T4	11 Juin	Roncemay
Challenge T5 Finale RC	24 Septembre	Tanlay

[Retour sommaire](#)

CLUBS EN DIVISION FÉDÉRALES 2023

CATÉGORIE	CLUBS	DIVISION	POULE	LIEUX	DATES
DAMES	Dijon Bourgogne	3 ^e Division	Poule D	St Clair	18-21 mai
	Val de Sorne	3 ^e Division	Poule D	St Clair	18-21 mai
MID DAMES	Besançon	2 ^e Division	Poule A	La Bresse	15-18 juin
SENIORS DAMES	Avoise	1 ^e Division	Poule	Royan	13-17 sept
	Bournel	3 ^e Division	Poule B	Château d'Avoise	15-17 sept
	Val de Sorne	3 ^e Division	Poule B	Château d'Avoise	15-17 sept
U16 G	Chalon sur Saône	3 ^e Division	Poule D	Albon	12-15 juillet
	La Chassagne	3 ^e Division	Poule D	Albon	12-15 juillet
	Besançon	3 ^e Division	Poule D	Albon	12-15 juillet
	Dijon Bourg.	3 ^e Division	Poule D	Albon	12-15 juillet
	Val de Sorne	2 ^e Division	Poule B	Villorceaux	12-15 juillet
	Rochat	3 ^e Division	Poule D	Albon	12-15 juillet
MESSIEURS	Val de Sorne	3 ^e Division	Poule D	Valescure	26-29 mai
	La Chassagne	3 ^e Division	Poule D	Valescure	26-29 mai
	Chailly	3 ^e Division	Poule B	Béthemont	26-29 mai
	Besançon	4 ^e Division	Poule D	Macon la Salle	26-29 mai
	Dijon Bourg.	4 ^e Division	Poule D	Macon la Salle	26-29 mai
	Chalon sur Saône	3 ^e Division	Poule D	Valescure	26-29 mai
	Roncemay	4 ^e Division	Poule D	Macon la Salle	26-29 mai
	Quetigny	4 ^e Division	Poule D	Macon la Salle	26-29 mai
	Nivernais	4 ^e Division	Poule D	Macon la Salle	26-29 mai
Messieurs Eq2	Dijon-Bourgogne	2 ^e Division	Poule B	Dijon Bourgogne	27-29 mai

Vademecum 2023 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

Mid Amat. Mes	Besançon	3 ^e Division	Poule D	Château de Chailly	22-25 juin
	Chailly	3 ^e Division	Poule D	Château de Chailly	22-25 juin
	Dijon Bourgogne	3 ^e Division	Poule D	Château de Chailly	22-25 juin
	Chalon s/Saône	4 ^e Division	Poule D	Quetigny	22-25 juin
	Chassagne	4 ^e Division	Poule D	Quetigny	22-25 juin
	Nivernais	4 ^e Division	Poule D	Quetigny	22-25 juin
	Quetigny	4 ^e Division	Poule D	Quetigny	22-25 juin
	Roncemay	4 ^e Division	Poule D	Quetigny	22-25 juin
	Prunevelle	4 ^e Division	Poule D	Quetigny	22 -25 juin
SENIORS MESS.	Avoise	3 ^e Division	Poule D	Val de Sorne	14-17 sept
	Besançon	3 ^e Division	Poule D	Val de Sorne	14-17 sept
	Chailly	3 ^e Division	Poule D	Val de Sorne	14-17 sept
	Dijon Bourgogne	4 ^e Division	Poule D	Prunevelle	14-17 sept
	Nivernais	4 ^e Division	Poule D	Prunevelle	14-17 sept
	Val de Sorne	4 ^e Division	Poule D	Prunevelle	14-17 sept
	Prunevelle	4 ^e Division	Poule D	Prunevelle	14-17 sept
	Val d'Amour	4 ^e Division	Poule D	Prunevelle	14-17 sept
	Rougemont	4 ^e Division	Poule F	Bitche	14-17 sept
SENIORS 2	Val de Sorne	1 ^{ère} Division	Poule	Champ de Bataille	5-9 sept
	Avoise	3 ^e Division	Poule A	Les Ormes	8-10 sept
	Prunevelle	3 ^e Division	Poule A	Les Ormes	8-10 sept
A.S ENTREP.	2F Open JS 25	1 ^{ère} Division		La Domangère	5-8 mai
	ATSCAP	3 ^e Division	Poule A	Valence Saint Didier	6-8 mai
	Sports réunis Belfort	3 ^e Division	Poule A	Valence Saint Didier	6-8 mai

La ligue reçoit les Championnats de France par équipe

<i>CLUBS RECEVANT L'ÉPREUVE</i>	<i>DIVISIONS</i>	<i>DATES</i>
MACON	4 ^e DIVISION D Messieurs	26 au 29 mai
DIJON BOURGOGNE	2 ^e DIVISION B des Equipes 2	26 au 29 mai
CHAILLY	3 ^e DIVISION D Mid Amat. Messieurs	22 au 25 juin
QUETIGNY	4 ^e DIVISION D Mid Amat. Messieurs	22 au 25 juin
VAL DE SORNE	3 ^e DIVISION D Seniors Messieurs	14 au 17 septembre
PRUNEVILLE	4 ^e DIVISION D Seniors Messieurs	14 au 17 septembre
CHATEAU D'AVOISE	3 ^e DIVISION B Seniors Dames	15 au 17 septembre

NOS PARTENAIRES OFFICIELS





ffgolf[®]
Ligue Bourgogne
Franche-Comté